



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.



INCIDENT AU CPOS :

Le professionnalisme des personnels a fait la différence !

À la suite de l'incident survenu ce jeudi 5 mars au **Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran**, au cours duquel plusieurs personnes détenues ont refusé de regagner leurs cellules et ont bloqué une cour de promenade, nous tenons à saluer le professionnalisme, le sang-froid et l'engagement des personnels mobilisés.

Les agents intervenant en détention ont su gérer cette situation avec calme et maîtrise, en maintenant l'ordre et la sécurité au sein de l'établissement malgré un contexte de tension extrême. Leur présence, leur vigilance et leur capacité d'adaptation ont été déterminantes pour contenir l'incident et assurer la sécurité de tous.

Dans le même temps, d'autres agents ont continué à assurer les missions essentielles du service public pénitentiaire, notamment les extractions judiciaires. Malgré les contraintes liées à la situation, ils ont su s'organiser, s'adapter et se tenir prêts afin de garantir la continuité des missions et le respect des obligations judiciaires.

Ces événements illustrent une nouvelle fois la solidarité, la rigueur et le sens du devoir des personnels pénitentiaires, qui accomplissent quotidiennement leurs missions dans des conditions exigeantes.

Nous adressons tout notre soutien aux agents qui ont fait face à cette situation et réaffirmons la nécessité de reconnaître pleinement leur travail, leur professionnalisme et leur engagement au service de la sécurité et de la justice.

Grâce à leur intervention, **trois détenus ont été immédiatement placés au quartier disciplinaire et le principal meneur a été transféré.**

Nous attendons désormais de notre direction **un minimum de reconnaissance**, à la hauteur de l'engagement dont les agents ont fait preuve, **à commencer par un témoignage officiel de satisfaction.**

Le bureau local, le 06 mars 2026.